

REGLEMENT

Présentation

Cette manifestation est une balade touristique se déroulant sur routes ouvertes à la circulation. L'équipage de chaque véhicule recevra une décharge à signer pour la participation.

Véhicules admis

L'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser sans justification toute demande d'engagement. Les véhicules non-immatriculés ne seront pas admis.

Conducteur

Le conducteur devra être en possession de la carte grise du véhicule, des documents d'assurance, du permis de conduire. Les participants devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des localités traversées, ainsi qu'aux articles du présent règlement. Les conséquences des infractions ne pourront en aucun cas être supportées par l'organisation, et resteront à la charge des participants. De même nous nous dégageons de toute responsabilité quand aux conséquences d'une conduite en état d'ébriété ou non conforme.

Assurance

Les véhicules devront être couverts par une assurance responsabilité civile et personnes transportées. Les dommages matériels et corporels des participants, et entre participants, ainsi que le vol n'est pas assuré par l'organisation. L'assistance du véhicule, (en cas de panne, accident ou crevaison par exemple), la responsabilité civile, et la protection juridique sont à charge exclusive du conducteur, et ne pourront en aucun cas être supportées par l'organisation.

Déroulement

Cette manifestation ne comporte aucune notion de vitesse ; en conséquence aucun chronométrage des temps de parcours ne sera effectué.

Réclamations

Cette manifestation se déroulant sous le signe de la convivialité, aucune réclamation ne sera admise. Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer aux décisions de l'organisation.

Modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du programme en fonction des circonstances.

CONTACTS PENDANT LE RALLYE :

Sophie YERNAUX : 0473 94 86 39

Olivia HODY : 0496 40 82 17

Ne pas oublier

- Boucler sa ceinture
- Avoir un Road book, un bic et un questionnaire
- Mettre le compteur à 0 à l'endroit indiqué sur la carte.
- Emprunter uniquement des chemins praticables en tarmac ou béton
- Respecter les propriétés privées (chemins privés et domaines privés)
- Garder à l'esprit la sécurité ainsi que la convivialité de l'activité

Nous vous souhaitons de belles découvertes et une bonne route !